

[redacted]

FW: Coincidence ?

Debray Pierre <pierre.debray[redacted] Mon, Jan 21, 2019 at 7:29 AM

[redacted] Riahi Francois

[redacted]

[redacted] bonjour,

J'ai été surpris et très choqué par ton message de jeudi, et encore plus par celui-ci-dessous que tu as ensuite envoyé à plusieurs personnes dont François Riahi, que j'avais par ailleurs déjà informé de ton premier envoi, ainsi que BPCE.

Je n'ai pas à me justifier de mes actes auprès de toi, néanmoins je te rappelle que je fais partie des initiés permanents de Natixis et qu'à ce titre les opérations sur actions Natixis que je peux faire sont encadrées par une procédure spécifique restrictive. Celle-ci implique validation préalable de la Conformité, ce qui a été fait cette fois-ci évidemment. Je lui laisse le soin de te confirmer que ces opérations ont été réalisées dans le plus strict respect des règles applicables.

Je suis scandalisé de tes insinuations que ne justifie aucunement ta situation actuelle au sein de Natixis.

Pierre Debray

Directeur des Risques

Membre du Comité de Direction Générale

NATIXIS S .A.

[redacted]

Envoyé : vendredi 18 janvier 2019 23:05
À : Riahi Francois [redacted]
Cc : Debray Pierre [redacted] Générale)
[redacted]
Objet : FW: Coincidence ?

Bonjour à tous,

Je vous écris de mon adresse gmail car mes accès Natixis ont été coupés hier quelques heures après que j'ai envoyé l'email ci-dessous à Pierre Debray l'interrogeant sur sa vente d'actions Natixis qui me semblait suspecte.

Je conçois que ma question dérange mais elle est légitime et je trouve la réaction de Natixis disproportionnée. En outre, il n'est pas judicieux de me traiter ainsi sachant que, même après avoir été licencié de Natixis New York, j'ai toujours un CDI avec Natixis Paris. Mais ce n'est pas l'objet de cet email et je traiterai ce point séparément.

Après avoir été escorté hier jusqu'à la sortie des bureaux de Natixis New York sans pouvoir repasser par mon desk, j'ai passé quelques coups de fil et j'ai appris quelque chose d'intéressant. Je suis arrivé hier soir à la conclusion que plusieurs personnes chez Natixis New York étaient au courant de la perte en Asie dès le jeudi 15 novembre, soit plusieurs jours avant que j'en entende parler, et seulement un jour après la vente d'actions Natixis réalisée par Pierre Debray.

Compte tenu de ce nouvel élément, ma question apparait d'autant plus pertinente et cette vente de titres ressemble de moins en moins à une coïncidence.

Par conséquent, j'estime qu'il est de votre responsabilité d'apporter des réponses aux questions suivantes et d'agir en conséquence :

1) Pierre Debray avait-il connaissance de l'existence d'une perte importante dans les books d'Equity Markets Asia au moment où il a vendu ses actions ?
2) Qui a autorisé Pierre Debray à vendre, et cette personne avait-elle connaissance du problème ?
3) Y a-t-il d'autres employés de Natixis qui avaient connaissance du problème et qui ont vendu des actions Natixis dans les semaines précédant le 18 décembre, date à laquelle l'information a été rendue publique, entrainant la chute du titre ?

Je vous prie de bien vouloir répondre à cet email pour me dire ce que vous comptez faire. En l'absence de réponse de votre part dans les jours qui viennent, ou si je n'ai pas la certitude que ce sujet est traité sérieusement en interne, je ferai part de mes interrogations aux personnes susceptibles d'être intéressées par ce sujet, en commençant par alerter BPCE, puis les régulateurs le cas échéant.

Bien à vous,

[redacted]

[redacted]
To: Debray Pierre [redacted]
Subject: Coincidence ?

Bonjour Pierre,

J'espère que tu vas bien.

Je vois dans la déclaration ci-jointe que tu as vendu 32292 actions Natixis à 5.127€ le 14 novembre, soit peu de temps avant le 18 décembre, date à laquelle le cours de l'action a décroché en raison de l'annonce de la perte de 260 M€ en Asie liée à une mauvaise gestion des risques sur la couverture de produits structurés.

Pour ma part, la première fois que j'ai entendu parler d'une importante perte de trading chez Equity Markets en Asie était le 21 novembre, soit une semaine après ta vente de titres. A l'époque, Je ne savais pas si c'était vrai ni quelle était l'ampleur de cette perte.

En tant que Directeur des Risques de Natixis tu avais vraisemblablement accès à cette information de façon bien plus détaillée que moi, et avant l'apparition de bruits de couloir à New York. Du coup je serais intéressé de savoir si tu avais connaissance du problème au moment où tu as vendu ces titres, ou s'il s'agit d'une simple coïncidence ?

Merci par avance pour ta réponse.

Cordialement,

[redacted]
